

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

617P37 - Durcisseur pour résines Orthocryl

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Durcisseur pour résines réactives pour la technique orthopédique.
Uniquement pour utilisateurs professionnels

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN

Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:
Ottobock SE & Co. KGaA
Max-Näder-Straße 15
Duderstadt
Allemagne

Numéro d'appel d'urgence

COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666
Transport:
CONSULTANK Lutz Harder GmbH (Contract QUALI003)
Téléphone: +49 (0)178-4337434 (from USA: 01149 178 4337434)

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide

Forme: Poudre

Couleur: blanc

Odeur: légèrement

 Classification: Org. Perox. D; Eye Irrit. 2A; Skin Sens. 1; Toxicité pour la reproduction 1B;
Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1;

Symboles de danger:


 Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire au fœtus. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser Mousse, poudre d'extinction ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Recueillir le produit répandu. Stocker à une température ne dépassant pas 25 °C/77 °F.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Ne pas affecter les personnes souffrant d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où la préparation est utilisée.

Sujet à un coup de poussière

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Poudre-mélange.

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 94-36-0	Peroxyde de dibenzoyle	30 - 60 %	Org. Perox. B. Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 84-61-7	Phtalate de dicyclohexyle	30 - 60 %	Skin Sens. 1. Toxicité pour la reproduction 1B. Aquatic Chronic 3.

4. Premiers secours

Informations générales: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Laver avec du savon et beaucoup d'eau.
Appeler aussitôt un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement sans assistance médicale.

En cas de vomissement, placer la tête de la personne sur le côté.

Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Aspiration lors du vomissement: dommages pulmonaires

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas d'inhalation/après contact avec la peau: Risque d'irritation.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON.

Aspiration lors du vomissement: dommages pulmonaires. En raison du risque

d'aspiration, pratiquer le lavage d'estomac uniquement avec un tube endotrachéal.

des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une

surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

Non applicable

Température d'auto-inflammabilité:

Risque d'autoinflammation.

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition sous l'effet de la chaleur Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

En cas d'incendie, le produit stimule la combustion.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Substances organiques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter toute nouvelle inflammation par un apport d'eau suffisant.

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éviter l'exposition. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération suffisante.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Il NE FAUT PAS enfermer hermétiquement les déchets. Éviter la formation de poussière.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Utiliser des outils pare-étincelle. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations. Éviter le choc et le frottement. Protéger contre: chaleur

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Température de stockage: <25 °C. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Storage according to local and national regulations.

Conseils pour le stockage en commun:

Tenir à l'écart de substances réduites, telles que les amines, acides, solutions alcalines (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).

Éviter tout contact avec fer et cuivre .

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Indications diverses:

Utiliser uniquement des appareils répondant aux exigences des normes DIN 1.4571, PVC, ayant un revêtement de PVC, de polyéthylène ou de verre.

Risque d'autoinflammation.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyle	Canada, Alberta: OEL 8 hour	5 mg/m ³
		Canada, BC: OEL TWA	5 mg/m ³
		Canada, Québec: VEMP	5 mg/m ³
		EUA: ACGIH: TWA	5 mg/m ³
		EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m ³
		EUA: OSHA: TWA	5 mg/m ³

Contrôle de l'exposition

Assurer une aération suffisante.

Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations. Utiliser des outils pare-étincelle.

Utiliser uniquement des appareils répondant aux exigences des normes DIN 1.4571, PVC, ayant un revêtement de PVC, de polyéthylène ou de verre.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: caoutchouc butyle

Période de latence: >480 min

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Demi-masque avec filtre anti particules P2 conforme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.134 ou ANSI Z88.2.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail.
 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide Forme: Poudre Couleur: blanc
Odeur:	légèrement
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	> 40 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1.23 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Risque d'autoinflammation.
Décomposition thermique:	SADT: 60 °C
Propriétés explosives:	Sujet à un coup de poussière
Densité apparente:	à 20 °C: 620 - 650 kg/m ³
Indications diverses:	Teneur en oxygène actif: 1.9 - 3.8%

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Décomposition sous l'effet de la chaleur
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues. (Voir rubrique 7) Risque d'une réaction de décomposition dangereuse qui s'accélère d'elle-même. Dans certaines conditions, risque d'explosion ou d'incendie au contact de substances incompatibles ou par décomposition thermique. Seuil critique de température: 55 °C.

Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion des poussières!

Conditions à éviter: Éviter le choc et le frottement. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Matières incompatibles: Il faut s'attendre à de violentes réactions en présence d'un acide, d'une solution alcaline, de métaux lourds et d'agents réducteurs. Éviter tout contact avec la rouille. Éviter tout contact avec métaux lourds et sels métalliques .

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: SADT: 60 °C

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 ETAmix calculé: 2,000 mg/kg < ATE <= 5,000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 ETAmix calculé: 2,000 mg/kg < ATE <= 5,000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 ETAmix calculé (Vapeurs):ATE >= 20 mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Toxicité pour la reproduction 1B = Peut nuire au fœtus.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

617P37 - Durcisseur pour résines Orthocryl

Numéro de matière 617P37

Page: 8 de 11

Autres informations: Indication sur peroxyde de dibenzoyl:
Toxicité aiguë:
DL50 Rat, par voie orale: >5,000 mg/kg bw
LC50 Rat, par inhalation: > 24.3 mg/L/4h (OECD 403)

Indication sur Phtalate de dicyclohexyle:
Toxicité aiguë:
DL50 Rat, par voie orale: >2,000 mg/kg bw
DL50 Rat, dermique: > 2,000 mg/kg (OECD 402)

Pour un effet cancérigène:
Indication sur n°CAS 94-36-0
Carcinogen Status:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed

Symptômes

En cas d'inhalation: Risque d'irritation.
Après contact avec la peau: Peroxyde de dibenzoyl (78%): légèrement irritant.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Peroxyde de dibenzoyl:
Toxicité pour les algues: Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte) EC50: 0.06 mg/L /72h.
Toxicité bactérienne: boue activée EC50: 35 mg/L. (OECD 209)
Toxicité pour la daphnia: EC50 Daphnia magna: 0.11 mg/L /48 h. (OECD 202)
Toxicité pour la daphnia: EC10 Daphnia magna: 0.001 mg/L /21d.
Toxicité pour le poisson: Oncorhynchus mykiss LC50: 0.06 mg/L /96 h. (OECD 203)

Indication sur Phtalate de dicyclohexyle:
Toxicité pour les algues: Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte) EC50: > 2 mg/L /72h.(OECD 201)
Toxicité bactérienne: boue activée EC50:> 100 mg/L. (OECD 209)
Toxicité pour la daphnia: NOEC Daphnia magna: 0.18 mg/L /21d. (OECD 211)
Toxicité pour le poisson: Oryzias latipes LC50: > 2 mg/L /96 h. (OECD 203)

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Le produit est biodégradable. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):

0 % en poids

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
 Attention: Les récipients vides contiennent des résidus de produit et doivent être manipulés comme les récipients pleins.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN3106
 Désignation technique spécifique: UN 3106, ONU 3106, PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyl)
 Hazard class or Division: 5.2
 Groupe d'emballage: II
 Labels: 5.2
 Symboles: G
 Packaging – Exceptions: 152
 Packaging – Non-bulk: 225
 Packaging – Bulk: None
 Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 5 kg
 Quantity limitations – Cargo only: 10 kg
 Vessel stowage – Location: D
 Vessel stowage – Other: 12, 25, 52, 53



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN3106
 Shipping name: ONU 3106, PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyl)
 TDG class: 5.2
 Packing group: II
 Special provisions: 16, 38
 Explosive limit and limited quantity index: 0.5 kg
 Passenger carrying ship index: Forbidden
 Passenger carrying road or rail index: 5 kg

617P37 - Durcisseur pour résines Orthocryl

Numéro de matière 617P37

Page: 10 de 11

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 3106
Désignation technique spécifique:	UN 3106, ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (dibenzoyl peroxide)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 5.2, Subrisk -
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-J, S-R
Dispositions particulières:	122, 274
Quantités limitées:	500 g
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P520
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	Category D. SW1
Séparation:	SG35 SG36
Propriétés et observations:	Decomposes at elevated temperatures or in a fire. Burns vigorously. Insoluble in water except for 3-chloroperoxybenzoic acid. Contact with the eyes and skin should be avoided. May evolve irritant or toxic fumes.
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 3106
Désignation technique spécifique:	UN 3106, ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (dibenzoyl peroxide)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 5.2
Etiquette de danger:	Organic peroxide
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Forbidden
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 570 - Max. Net Qty/Pkg. 5 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 570 - Max. Net Qty/Pkg. 10 kg
Dispositions particulières:	A20 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	5L

Indications diverses

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Peroxyde de dibenzoyle: TSCA Inventory: listed
 TSCA HPVC: not listed
 Carcinogen Status:
 IARC Rating: Group 3
 OSHA Carcinogen: not listed
 NTP Rating: not listed
 Other Environmental Laws:
 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard
 NIOSH Recommendations:
 Occupational Health Guideline: 0052
 OSHA Process Safety Management: Threshold 7500 lbs.

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 30 - 60 % Peroxyde de dibenzoyle, 30 - 60 % Phtalate de dicyclohexyle. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:
 Health: 2 (Moderate)
 Fire: 2 (Moderate)
 Reactivity: 3 (Serious)
 Precautions: OX (Material possesses oxidizing properties)

HMIS Version III Rating:
 Health: 2 (Moderate) - Chronic effects
 Flammability: 2 (Moderate)
 Physical Hazard: 3 (Serious)
 Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	2
FLAMMABILITY		2
PHYSICAL HAZARD		3
		X

Littérature: La SADT (= température de décomposition générant sa propre élévation) est la température relevée expérimentalement à partir de laquelle le produit conditionné se décompose en une réaction autodynamisante.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée:

19/10/1994

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.